Boyd MICHAILOVSKY

ACTANCE ET OBJET EN HAYU

## Actance et objet en hayu

La langue hayu (tibéto-birman, Népal) présente des phénomènes de variation dans la structure actantielle de la proposition, en particulier en ce qui concerne le choix de l'objet. Dans certains cas ces variations sont significatives; dans d'autres elles sont déterminées par des conditions que nous tenterons d'élucider.

## Remarques Préliminaires

Nous considérons la proposition hayu comme composée d'un syntagme verbal et d'arguments. Le verbe s'accorde avec un ou deux de ces arquments, que j'appelle "actants": le verbe intransitif avec un et le verbe transitif avec deux. A part l'accord, verbes intransitifs et transitifs se distinguent dans une partie du paradigme, certaines inflexions étant exclusivement réservées aux verbes intransitifs et d'autres aux transitifs. Parmi les actants, avec lesquelles le verbe s'accorde, nous identifions comme "sujet" l'actant unique des constructions intransitive et réfléchie (qui apparaît au cas absolutif, sans marque), et l'actant dans la construction transitive qui apparaît à l'ergatif (marque -ha); nous appelons "objet" l'actant de la construction transitive qui apparaît au cas absolutif. Mais la notion de "sujet" ne joue aucun róle dans la présentation qui suit. Il n'y a pas de diathèse en hayu qui intervertirait les fonctions des actants de la proposition transitive. Notons finalement que le hayu est une langue de typologie SOV, quoique l'ordre des éléments ne soit pas fixe, et qu'aucun arqument ne soit obligatoirement présent dans la phrase. La présence explicite d'un arqument ou son absence n'a aucune incidence sur l'accord verbal.

Voici des exemples des constructions intransitive, transitive, et réfléchie:

- (1) qu phi:Nomi
   je=0 je=viens
  Je viens.
- (2) kolu buDha: ma:nche-ha a ba:ri-noN lalat-ha un vieil homme-ERG son champ-dans étant allé

ra:Mpi lUxtom are. taro il=le=plante dit=on

Une fois, un vieil homme est allé dans son champ et il a planté des taros.

- (3) qa thUNnomi qon je=ERG je=te=mène toi Je t'emmène
- (4) mi toptse
   il=@ il=se=frappe
   Il se frappe.

Schématiquement nous avons donc trois constructions:

## La construction bitransitive

Dans les schémas (5) nous avons introduit un nouvel arqument, le "deuxième objet", qui apparaît à l'absolutif, comme l'objet, mais avec lequel le verbe ne s'accorde pas. Nous l'appellons "objet" parce qu'avec de nombreux verbes transitifs, le même rôle sémantique apparaît parfois comme objet et parfois comme deuxième objet. C'est le cas, par exemple, de la personne levée avec le verbe puk 'lever' dans les exemples (6) et (7):

- (6) qa tso pUxkUN
   je=ERG enfant je=le=lève(NON-APPL)
   Je lève l'enfant.
- (7) ga gon tso pUknom
   je=ERG toi=Ø enfant je=te=lève
   Je lève l'enfant pour toi.

En règle générale, il est difficile sans circularité d'associer un rôle sémantique déterminé à chaque fonction syntaxique dans une langue -- dire par exemple que le "patient" est objet dans tous les cas; la difficulté est évidente ici. En revanche, il semble possible, dans le cas présent, de cerner de façon utile la distinction de rôle sémantique entre objet et deuxième objet dans les constructions ou les deux sont impliqués. Nous appellerons ces constructions "bitransitives". Dans ces constructions, qui présentent deux arguments au cas absolutif, nous pouvons distinguer un "patient" sur lequel l'action du verbe porte directement, d'un "but-bénéficiaire", soit vers lequel l'action représentée par le noyau verbe-patient est dirigée. soit qui profite ou souffre de cette action, soit (très rarement) par qui on le fait faire. Or, dans la construction bitransitive, c'est toujours le "but-bénéficiaire" qui remplit la fonction d'objet, définie par l'accord verbal, et le "patient" qui est traité comme deuxième objet, comme dans l'exemple (7).

Il existe toutefois une autre construction qui permet d'introduire une sorte de bénéficiare dans la proposition. par la postposition -le:sI 'pour':

(8) minoN-le:si ga gon pUknom lui-pour je=ERG toi je=te=lève Je te réveillerai pour lui.

Cette phrase illustre une condition sur l'emploi de la construction bitransitive, qui est que le deuxième objet ne peut être que de la troisième personne.

Ici il nous faut présenter un aspect de la morphologie hayu, l'applicatif. L'applicatif nous intéresse parce qu'il est toujours employé, si possible, dans la construction bitransitive. Par exemple:

- (9) tei-ha ta:mi-ha cupta cuqwa-khata cuxpom lui-ERG fille-ERG porté vétement-PL il=le=mit(NON-APPL) il (se) mit les vétements que la fille avait portés.
- (10) uxpU-ha a-ta:wo cuqwa-khata cuptom père-ERG son-fils vétements-PL il=lui=mit(APPL) Le père mit les vétements à son fils.

L'opposition entre formes applicatives et non-applicatives se trouve dans le paradigme d'une bonne proportion des verbes transitifs seulement. Pour une petite minorité de ces verbes, l'opposition se trouve partout dans le paradigme, le non-applicatif étant représenté par un thème ouvert et l'applicatif par un thème en -t: c'est le cas du verbe ho(t) 'chercher'. Four les autres, elle ne se trouve que dans les formes à objet de la troisième personne, ce qui n'est sans doute pas sans rapport avec le fait qu'un deuxième objet ne peut être que de la troisième personne (voir (8) ci-dessus). Pour ces verbes, le non-applicatif est représenté par des suffixes en -k- et l'applicatif par des suffixes en -t-: c'est le cas de pUk 'lever', rUk 'labourer', cup 'mettre (vétement)'. Finalement, bon nombre de verbes transitifs n'ont pas d'opposition entre formes applicatives et non-applicatives: c'est le cas de sIt 'tuer', top 'frapper', mum 'donner à manger', ha 'donner'. Mais le manque d'une forme-distinctement applicative pour tel verbe ou pour telle personne de l'objet n'empêche en rien l'emploi de la construction bitransitive (voir . l'exemple (7)): c'est la raison pour laquelle nous ne parlons pas d'une "construction applicative".

Pour résumer nos observations sur l'emploi de la construction bitransitive:

- (11) Emploi de la construction bitransitive:
  - (i) Sémantiquement, dans la construction bitransitive, un but-bénéficiaire est choisi comme objet, et un patient comme deuxième objet.
  - (ii) Le deuxième objet ne peut étre que de la troisième personne.
  - (iii) Morphologiquement, le verbe sera à l'applicatif si la forme existe.

Voyons maintenant des exemples de l'emploi de la construction bitransitive. D'abord, avec certains verbes il semble être obligatoire: c'est le cas de "donner" et de "donner à manger":

(12) qa qon pipira mUmnom je=ERG toi pain je=te=donne Je te donne du pain.

(Nous n'avons pas pu faire dire à nos informateurs "donner (ou donner à manger) quelqu'un à quelqu'un"; nous n'avons donc pas pu tester la règle (11ii) sur ces verbes. En particulier, nous voulions voir le traitement d'un patient (personne donnée, en mariage, par exemple) de la première ou de la deuxième personne.)

Le cas le plus fréquent est celui où l'on fait quelque chose "pour quelqu'un", par exemple:

- (13) ga ho:nom
   je=ERG je=te=cherche(NON-APPL)
   Je te cherche.
- (14) qa (mi) hognom
   je=ERG lui je=te=le=cherche(APPL)
   Je le cherche pour toi.
- (15) qa rUxkUNmi
   je=ERG je=le=laboure(NON-APFL)
   Je le laboure (e.g. le champ).
- (16) ga rUktUNmi
   je=ERG je=le=lui=laboure(APPL)
   Je laboure (le champ) pour lui.

Notons toutefois que l'applicatif du verbé **rUk** a un deuxième sens, et que (16) peut aussi vouloir dire "Je l'utilise (un boeuf) pour labourer." Il y a un parallèle dans le sens 'faire porter qqch à qqn' de l'applicatif de bu(t) 'porter'. Ceci exige un petit amendement à notre définition du rôle sémantique de l'objet dans la construction bitransitive. Ordinairement, le causatif est construit avec le verbe piN 'envoyer'.

- Il n'est pas indispensable qu'objet et deuxième objet (impliqué) aient des référents distincts; nous trouvons donc:
- (17) ga aN uxpU pUxkUNmi je=ERG mon père je=le=lève(NON-AFPL) Je lève mon père.
- (18) ga aN uxpU pUxtUNmi
  je=ERG mon père je=le=lui=lève(APPL)
  Je lève mon père. (? J'oblige mon père en le levant.)
  Je lève mon père pour lui (qqn d'autre).
  Je le lève pour mon père.

Comme indiqué, en l'absence d'un troisième acteur, (18) impliquerait que la personne levée était en même temps bénéficiaire de l'action.

Le verbe sIt 'tuer' n'accepte pas facilement la construction bitransitive; par exemple, nos informateurs la refusaient dans la phrase suivante:

- (19) komi-ha aN-le:si kolu xo:co sIxtom lui-ERG moi=OBL-pour un poulet il=le=tue Il me tue un poulet.
- (20) \*komi-ha qu kolu xo:co sIsUN lui-ERG moi un poulet il=me=tue

C'était comme si personne sauf la victime (par opposition au champ labouré par exemple) ne pouvait prétendre à la fonction d'objet du verbe 'tuer'. Pourtant, nous trouvons ceci dans un de nos textes:

Actance et objet en havu

(21) qu sek sIsUN!
moi=Ø pou tue=moi!
Tue-moi mes poux! Epouille-moi!

Ici il semble que le bénéficiaire peut prétendre (et survivre) à la fonction objet de 'tuer' sous certaines conditions, peut-être que l'action se déroule sur son propre corps ou que la victime soit insignifiante. La phrase (22) serait acceptable (mais ici nous poussions à bout la patience de nos informateurs), peut-être en s'agissant de pou sur une paillasse de laboratoire:

(22) aN-mU-le:sI sek sIxto!
moi=OBL-GEN-pour pou tue=le!
Tue-moi des poux/ce pou!

Une condition similaire semble régler l'accès à la fonction objet du verbe cup 'mettre (vétements)'. Ce verbe peut choisir le vétement comme objet (exemple (9)) ou la personne habillée (10), mais probablement pas un bénéficiare distinct de la personne habillée. Donc la phrase:

implique sans doute que la blouse est mise <u>sur</u> moi; si c'était sur autrui nous aurions:

(24) aN-mU-le:sI cuqwa cupto!
moi=OBL-GEN-pour blouse mets=le=lui!
Mets-lui la blouse pour moi!

Dans ce cas il semble que la personne habillée, que nous pouvons voir comme un sorte de "but", à la priorité sur un autre bénéficiaire. Mais notons que sa priorité sur le vêtement n'est pas absolue -- nous reviendrons à l'exemple (9) ci-dessous.

## Le réfléchi

Le réfléchi nous fournit d'autres exemples de la compétition pour la fonction objet, si nous admettons que le réfléchi est une forme dont sujet et objet ont le même référent. De ce point de vue, il est évident que 'main' tient le rôle de deuxième objet dans le suivant:

(25) mi got uptsem
il=0 main il=se=lave
Il se lave les mains.

Notons aussi l'harmonie entre applicatif et réfléchi dans l'échange suivante:

(26) qa keqnom — qu pai qu na je=ERG je=te=le=pèle(APPL) je=0 CONTRAD je=0 EMPH

kextsUN je=me=pèle

Je te le pèlerai. -- Non, je me le pèlerai moi-même.

(Le réfléchi a souvent le sens de "faire (pour) soi-même".) Avec le verbe 'mettre (vétements) le réfléchi implique 's'habiller'; c'est la forme normale avec ce sens:

(27) mi cuqwa cuptse
il blouse il=se=met
Il (se) met la blouse.

Dans l'exemple (9), les vétements sont particulièrement focalisés, puisqu'il s'aqit d'un homme qui met les vétements d'une femme pour se déquiser; c'est sans doute ce qui sous-tend le non-emploi du réfléchi.

Le verbe 'manger' nous offre un choix parallèle. Lorsqu'il s'aqit de manger son repas, ce verbe est employé au réfléchi, sans doute avec le sens 'se nourrir de':

(28) buti dza:Mtse! repas mange=toi! Mange!

Mais dans d'autres circonstances, nous trouvons des formes non-réfléchies, par exemple dans des menaces:

Ici le réfléchi serait peut-être exclu de toute manière, par la règle qui interdit un deuxième objet de la deuxième personne (11), mais la construction est toujours la même lorsque la chose mangée n'est pas simple nourriture. De la vengeance d'un tigre:

(30) Ut nom dzo:mi Ixtsime il=1'attrape COND il=la=mange disent=ils(REFL) On dit que s'il l'attrape il la mangera.

De ce qu'avale un enfant inconscient:

(31) hakhilehak ko dzo:m;
 toujours terre il=la=mange
 Il mange de la terre tout le temps.

De la nourriture disparue que l'on cherche:

(32) e. gona dza:ko ki haNa? -- makhi dzaNmi eh tu=ERG tu=l\*as=mangé ou comment non je=le=mange Tu l\*as mangé ou quoi? -- Je ne l\*ai pas mangé.

En revanche le réfléchi garantit l'innocence de l'enfant cannibale, qui mange pour se nourrir et non pas par méchanceté:

(33) qu mek dza:MtsUN je=0 oeil je=me=mange Je mangerai les yeux.